



Doc. 14213 Part 1
25 janvier 2017

L'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée (septembre 2015-décembre 2016) et l'examen périodique sur le respect des obligations de l'Autriche, de la République tchèque, du Danemark, de la Finlande, de la France et de l'Allemagne

Amendement¹ n° 5

Dans le projet de résolution, paragraphe 9.4, remplacer les mots «résoudre le problème du» par les mots suivants:

«remplir l'engagement au».

Note explicative

Le rapatriement de la population meskhète déportée est un engagement pris par la Géorgie lors de son adhésion au Conseil de l'Europe.

Déposé par:

CHUGOSHVILI Tamar, Géorgie, SOC
BESELIA Eka, Géorgie, SOC
GOGUADZE Nino, Géorgie, CE
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
KATSARAVA Sofio, Géorgie, SOC
PRUIDZE Irina, Géorgie, NI
TSKITISHVILI Dimitri, Géorgie, SOC

1. 2017 - Première partie de session

